

Christine JOUBERT

De: CDPENAF - DDTM 85/SUA/PU emis par AUDRAN Erwan - DDTM 85/SUA/PU
<ddtm-sua-cdpenaf@vendee.gouv.fr>
Envoyé: jeudi 28 novembre 2019 09:18
À: Christine JOUBERT
Cc: PÉGÉ Adeline - DDTM 85/Subdi Challans; André COQUELIN
Objet: Re: [INTERNET] examen CDPENAF

Bonjour,

A ce jour, aucune CDPENAF n'est inscrite au calendrier et il n'est a priori pas envisager d'en programmer une. Nous avons accusé réception de votre saisine CDPENAF le 25 septembre 2019 et vous invitons à envisager l'enquête publique après le 25 décembre 2019, date d'un probable avis favorable tacite au delà du délai réglementaire de 3 mois.

Cordialement,

Erwan Audran
Conseiller Urbanisme - Référent "Avis de l'Etat" / CDPENAF
Adjoint au responsable de l'unité planification urbaine
Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Vendée
Service Urbanisme et Aménagement / Planification Urbaine
19 rue Montesquieu - BP 827 - 85021 LA ROCHE SUR YON
Tél : 02.51.44.32.70 (ou 07.84.23.63.86 uniquement le lundi) - Fax : 02.51.05.57.63
Courriel : erwan.audran@vendee.gouv.fr

Le 22/11/2019 à 10:17, > Christine JOUBERT (par Internet) a écrit :

Monsieur,

Nous vous avons demandé par courrier en date du 20 septembre 2019 un avis de la CDPENAF concernant nos projets de révisions allégées 1 et 2 (notifiées par courrier en date du 13 août 2019 délibérations et notices) sans réponse à ce jour,

Le commissaire enquêteur a été nommé le 21/10/2019.

Nous sommes en attente pour pouvoir soumettre ces dossiers à l'enquête publique.

Pourriez-vous nous faire connaitre dès que possible le passage en commission ou avis ?

Vous remerciant à l'avance pour votre compréhension et diligence.

Cordialement.

Christine Joubert.

PJ : courrier pour avis